



2018

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ

2019



Brenda Austin-Smith, présidente de l'ACPPU

Introduction

Pour l'ACPPU et ses associations membres, l'année 2018-2019 a de nouveau été marquée par des défis cruciaux. Le financement public accordé à l'éducation postsecondaire est demeuré insuffisant. Plusieurs gouvernements provinciaux ont légiféré pour plafonner les salaires et les régimes de retraite, ce qui a donné lieu à des demandes de concessions aux tables de négociation. Parallèlement, le travail précaire ne cesse de se répandre chez les universitaires dans un contexte où la liberté académique et la gouvernance collégiale sont de plus en plus assiégées.

Dans le climat politique actuel, l'ACPPU doit absolument faire preuve d'un nouveau leadership politique au niveau national et renforcer les capacités de ses associations membres locales. Il est essentiel que, pour faire avancer leurs intérêts collectifs, l'ACPPU et les associations de personnel académique qui y adhèrent reconnaissent tenir leur pouvoir uniquement de leurs membres. L'engagement des membres à l'endroit de l'association, leur volonté et leur capacité de se mobiliser pour atteindre leurs objectifs ainsi que leur sentiment d'appartenance à l'association sont notre plus grande force.

Au cours de la prochaine année, l'ACPPU et ses associations membres doivent se servir de cette force comme levier, c'est-à-dire mettre à profit l'expertise de tous et chacun pour défendre et faire avancer l'intégrité du travail académique et promouvoir la justice sociale et l'équité.



Brenda Austin-Smith
Présidente



David Robinson
Directeur général

Liberté académique

Depuis sa fondation en 1951, l'ACPPU défend sans réserve la liberté académique de ses membres, la valeur fondamentale de la profession. Au nom de cette liberté académique, les universitaires ont le droit d'enseigner, d'effectuer des recherches, de publier des travaux et d'exprimer librement leurs opinions au sujet de leur établissement d'enseignement ou de la société en général sans craindre d'être censurés ou sanctionnés.

Initiatives et affaires importantes touchant la liberté académique en 2018-2019:

- Par l'intermédiaire de son organisme de bienfaisance enregistré, la **Fondation Harry-Crowe**, l'ACPPU a organisé une conférence internationale sur la liberté académique et la liberté d'expression sur les campus.
- **Université de Northern British Columbia**. L'avocat-conseil de l'ACPPU a secondé l'association du personnel académique de l'Université dans sa défense du droit, conféré par la liberté académique, du personnel académique à faire des commentaires sur la scène publique, en lien avec le domaine de compétence ou non. Une décision sans précédent a confirmé ce droit.
- L'ACPPU a lancé deux enquêtes sur des allégations d'atteinte à la liberté académique, l'une à l'**Université Thompson Rivers** et l'autre à l'**Institut d'études supérieures Peter Wall** de l'**Université de la Colombie-Britannique**.
- En novembre 2018, l'ACPPU a rendu public un rapport sur l'affaire Andrew Potter, de l'**Université McGill**. Andrew Potter avait démissionné de son poste de directeur de l'Institut d'études canadiennes de McGill dans la foulée d'une controverse entourant sa publication en ligne d'un article. Le rapport de l'ACPPU a conclu que l'approche suivie par l'Université pour gérer cette affaire avait porté atteinte à la liberté académique du directeur.



RM Kennedy, Conférence de la Fondation Harry-Crowe



David Naylor, assemblée du Conseil de l'ACPPU

Recherche et action politique

L'ACPPU est la porte-parole nationale du personnel académique. Nous travaillons à ce que nos enjeux et nos solutions figurent dans les priorités fédérales et revendiquons des politiques et des fonds publics adéquats pour assurer une éducation postsecondaire accessible, abordable et de grande qualité.

Le bureau national de l'ACPPU effectue de vastes recherches et publie des rapports et des analyses en temps opportun. En outre, il :

- Met à jour une base de données interrogeable en ligne contenant les plus récentes conventions collectives des membres de l'ACPPU partout au Canada;
- Suit de près l'évolution des salaires, des allocations et des structures salariales du personnel académique (régulier et contractuel) ainsi que des bibliothécaires et archivistes dans le but de seconder les associations membres dans leurs négociations;
- Prépare des ensembles de données personnalisés à la demande des associations membres;
- Fait le point deux fois par an sur les plus récentes tendances en négociation collective et conventions conclues dans notre publication *Faits et chiffres*;
- Fournit aux membres le *Guide pour l'analyse des états financiers des universités et des collèges*, ainsi que des données annuelles et longitudinales sur les revenus et les dépenses de ces établissements;
- Publie l'*Almanach de l'enseignement postsecondaire au Canada de l'ACPPU*, qui réunit un ensemble de données couvrant tous les aspects du système d'éducation post-secondaire qui peuvent intéresser nos membres, les journalistes, les professeurs et les chercheurs;
- Mène des sondages d'opinion auprès du public sur des questions d'importance pour le secteur. Cette année, le bureau national a porté attention aux perceptions du public relativement à la liberté d'expression sur les campus et à la valeur de l'éducation postsecondaire aux yeux des Canadiens.

Campagnes

Comme elle représente la majorité du personnel académique au pays, l'ACPPU s'intéresse de près à des questions qui sont au centre des préoccupations de la profession et mène des campagnes pour défendre les droits de ses membres, obtenir des conditions de travail équitables et faire progresser l'équité et la justice sociale.

En 2018-2019, l'ACPPU a axé ses campagnes sur les thèmes suivants :

- **Choisir la science 3.0.** Malgré l'inscription d'un investissement record de 1,7 milliard de dollars dans le budget fédéral de 2018, le financement de la recherche fondamentale demeure en deçà des recommandations formulées par le Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale, présidé par David Naylor. En partenariat avec les membres du Consortium canadien pour la recherche, l'ACPPU a organisé en mai un sommet dont l'orateur principal était M. Naylor et auquel toute la communauté scientifique était invitée à examiner les progrès accomplis et à planifier les prochaines étapes.
- **Justice pour tous.** La Semaine de l'équité d'emploi, qu'organise l'ACPPU chaque année en octobre pour attirer l'attention sur les enjeux auxquels est confronté le personnel académique contractuel, continue d'étendre son rayonnement – à preuve, plus de 50 événements ont eu lieu en 2018. Cette année, nous avons inclus une rubrique *Racontez-nous votre histoire* dans la page web *Justice pour tous* afin de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les contractuels précaires. Nous avons aussi publié les conclusions du premier sondage national mené auprès du personnel académique contractuel. Pendant les consultations du gouvernement fédéral au sujet d'une éventuelle politique sur les justes salaires, nous avons prôné l'amélioration des normes d'emploi et l'instauration d'un travail décent pour tous nos membres.



« Pour obtenir la permanence,
il faut faire de la recherche et
publier. Où vais-je trouver le
temps alors que j'ai une surcharge
d'enseignement simplement
pour gagner ma vie ? »

JUSTICE POUR TOUS



Assemblée du Conseil de l'ACPPU / Panel sur les élections

- **Droit d'auteur équitable.** Durant l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* canadienne, l'ACPPU est intervenue pour défendre le principe de l'utilisation équitable, faire valoir de nouveaux droits et préconiser une législation plus équilibrée en matière de droit d'auteur. L'ACPPU a soumis des mémoires aux deux comités parlementaires chargés de cet examen et a fait une intervention devant la Cour d'appel fédérale dans une affaire importante portant sur l'utilisation équitable du droit d'auteur. L'ACPPU a fait pression sur la Commission canadienne du droit d'auteur afin qu'elle définisse une procédure de consultation publique à laquelle participeraient tous les intervenants. Nous avons mis au point de nouvelles ressources sur l'utilisation équitable et présenté notre point de vue à divers événements qui ont eu lieu cette année à l'échelle nationale pour souligner la Semaine de l'utilisation équitable.
- **Une gouvernance partagée.** L'ACPPU a mis une nouvelle vidéo et des affiches à la disposition des associations désireuses d'informer leurs membres sur l'importance du partage de la gouvernance. Le Groupe de travail spécial de l'ACPPU sur la gouvernance a mené une enquête auprès des associations membres afin de connaître les efforts qu'elles déploient pour améliorer la gouvernance collégiale. Les résultats de cette enquête seront communiqués à la fin de 2019.
- **Élections 2019.** L'ACPPU a lancé le printemps dernier la campagne ***Pour notre avenir*** en vue des prochaines élections fédérales. Au moyen de stratégies sur le web et sur le terrain, l'ACPPU et ses membres exhortent le gouvernement fédéral à devenir un partenaire plus robuste pour s'attaquer aux enjeux de l'éducation postsecondaire que sont la précarité, l'équité, le sous-financement de la recherche et l'accès abordable aux études supérieures et pour respecter les droits inhérents et issus des traités des peuples autochtones. Des membres venant de toutes les régions du pays ont sensibilisé 55 députés à ces questions pendant notre journée annuelle sur la Colline du Parlement. À la réunion printanière du Conseil de l'ACPPU, des représentants des quatre principaux partis politiques ont fait part de leur vision de l'éducation et de la recherche au niveau postsecondaire.

Équité et diversité

L'ACPPU met tout en œuvre pour garantir un traitement équitable aux membres des groupes marginalisés qui se voient empêchés de participer pleinement au milieu académique.

Voici quelques-uns des principaux faits saillants en 2018-2019 :

- Une entente historique a été conclue en vue de renforcer les cibles en matière d'équité, la transparence et le cadre de responsabilisation du **Programme des chaires de recherche du Canada**. Cette entente couronne une procédure judiciaire engagée il y a quinze ans par huit professeures qui, avec le soutien de l'ACPPU, ont déposé en 2003 une plainte dénonçant la partialité systémique du Programme auprès de la Commission canadienne des droits de la personne. L'entente prévoit un cadre d'action, étalé sur dix ans, devant permettre au Programme de refléter la diversité de la population canadienne au moyen de cibles établies par les universités pour assurer une représentativité des femmes, des minorités visibles, des personnes ayant une limitation fonctionnelle et des Autochtones. De plus, la sous-représentation des membres de la communauté LGBTQ+ sera analysée pour la première fois.
- L'ACPPU a pris part, aux côtés de décideurs, à la consultation qui s'est tenue pendant l'établissement de la **Charte du programme Dimensions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie**. La Charte a pour objectif d'encourager les établissements d'enseignement à faire avancer l'équité par des initiatives de reconnaissance et de soutien.
- De concert avec Statistique Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada, l'ACPPU a contribué à la préparation d'un sondage sur les **obstacles à l'équité, à la diversité et à l'inclusion** au sein de la communauté des chercheurs, professeurs et étudiants postdoctoraux.



Assemblée du Conseil de l'ACPPU



Rainey Gaywish, Conférence de l'ACPPU pour le personnel académique autochtone

- La présidente de l'ACPPU a été choisie pour siéger au **Comité consultatif sur le Cadre pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements postsecondaires**.
- De concert avec d'autres syndicats nationaux, l'ACPPU a participé aux consultations sur les règlements établis sous l'empire de la **Loi sur l'équité en matière d'emploi**, faisant valoir que les modifications doivent aussi s'appliquer aux contrats fédéraux.
- L'ACPPU soutient l'organisme **Un enfant. Une place**, qui milite pour la mise en œuvre d'un système de garde financé par des fonds publics, inclusif, de qualité et sans but lucratif.

L'ACPPU met tout en œuvre pour garantir un traitement équitable aux membres des groupes sous-représentés.

Libertés civiles et droits de la personne

En collaboration avec des partenaires tels que la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, Amnistie internationale et l'Internationale de l'Éducation, l'ACPPU suit de près la situation des libertés civiles et des droits de la personne, les défend vigoureusement et mène des campagnes de sensibilisation à cette cause.

Voici quelques-uns des principaux faits saillants de 2018-2019 :

- **Hassan Diab.** L'ACPPU a continué d'exercer des pressions pour que justice soit rendue à Hassan Diab, un citoyen canadien et professeur de sociologie injustement extradé par le Canada vers la France en novembre 2014. Nous demandons la tenue d'une enquête publique indépendante sur cette affaire et sur la *Loi sur l'extradition*.
- La **Fondation pour les réfugiés de l'ACPPU** vient en aide à Carlos Humberto Zambrano Escamilla afin de faciliter sa réinstallation au Canada. Ce professeur a échappé à une tentative d'assassinat perpétrée en raison de ses activités syndicales à la présidence d'un syndicat de professeurs en Colombie.

L'ACPPU suit de près la situation des libertés civiles et des droits de la personne.



Hassan Diab



Claudette Commanda, Conférence de l'ACPPU pour le personnel académique autochtone

Éducation des membres

L'ACPPU a poursuivi ses efforts en vue d'élargir son offre éducative en concevant plus de formations dans lesquelles des membres spécialisés dans un domaine donné participent bénévolement à la présentation des ateliers. En 2018-2019, 34 ateliers ont été présentés localement sur les thèmes de la négociation collective, le règlement des griefs, l'équité, les communications, la mobilisation des membres et la propriété intellectuelle.

De plus, l'ACPPU a organisé à Ottawa des forums nationaux réunissant :

- Des présidents et les nouveaux présidents d'association;
- Des négociateurs en chef;
- Des agents de griefs principaux.

Nous avons également tenu deux conférences publiques :

- **Conférence sur le thème de *La liberté d'expression sur les campus***, organisée par la Fondation Harry-Crowe de l'ACPPU;
- **Conférence pour le personnel académique autochtone – Promouvoir l'autochtonisation.** Cette conférence, inscrite au calendrier des événements d'octobre 2018, a été la plus populaire jamais organisée par l'ACPPU et a donné lieu à une réunion émouvante de tous les membres de la communauté universitaire dans un esprit de vérité et de réconciliation afin d'explorer les moyens possibles d'intégrer la culture autochtone dans nos établissements.

Un atelier pour les nouveaux militants axé sur l'acquisition de compétences s'est déroulé parallèlement à l'assemblée du Conseil de l'ACPPU en novembre dernier. L'ACPPU a aussi financé la participation de sept membres de son réseau pancanadien au cours intensif sur l'arbitrage des conflits de travail donné par le Centre des relations industrielles de l'Université *Queen's*.

Négociation collective

L'ACPPU a toujours pour priorité absolue de contribuer à la négociation de meilleurs contrats de travail, qui protègent et font avancer les conditions d'emploi et les droits professionnels du personnel académique.

Voici quelques-uns des principaux faits saillants de 2018-2019 :

- Au terme d'une semaine de grève, les membres de l'**association du personnel académique du Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse (FUNSCAD)** se sont soumis à une procédure d'arbitrage de différends qui a abouti à des améliorations importantes pour le personnel académique contractuel.
- Plusieurs associations ont négocié pour leurs membres des améliorations marquées en matière d'équité. L'**association du personnel académique de l'Université Memorial de Terre-Neuve** a obtenu un renforcement des dispositions de la convention collective touchant la diversité, l'absence de discrimination et les mesures d'accommodement. L'**association du personnel académique de l'École de droit Osgoode Hall** a négocié un examen des salaires du personnel académique dans le but d'éliminer les disparités touchant les femmes, les membres des groupes racialisés et les Autochtones. L'**association du personnel académique de l'Université Dalhousie** a eu gain de cause en ce qui concerne l'élargissement de la définition d'un groupe désigné, qui inclut maintenant l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre dans les motifs de discrimination interdite, ainsi qu'au chapitre de la définition des activités d'érudition, qui reconnaît désormais les formes non traditionnelles et autochtones d'activité d'érudition et du savoir.
- Plusieurs associations ont également beaucoup amélioré la situation du personnel académique contractuel. L'**association du personnel académique de l'Université de Calgary** a obtenu que les chargés de cours qui ne détiennent pas une nomination de six mois ou plus bénéficient de congés de maladie payés. À l'Université des Premières Nations, l'**association du personnel académique de l'Université de Regina** a réussi à bonifier la sécurité d'emploi accordée aux titulaires de nominations pour une durée déterminée. Désormais, après neuf mois de service, les professeurs nommés pour une durée limitée ne peuvent être licenciés sans motif valable et obtiennent la permanence après 30 mois consécutifs de service.



Grève des membres de la FUNSCAD / Photo : gracieuseté de Steve Farmer



Carlos Humberto Zambrano Escamilla

Solidarité internationale

En partenariat avec des syndicats et des associations représentant le personnel académique dans le monde entier, l'ACPPU s'emploie activement à défendre les droits professionnels et les droits de la personne et à renforcer les capacités.

- **Solidarité internationale.** Au cours de la dernière année, l'ACPPU a soutenu les membres du personnel académique persécutés en Turquie, en Hongrie, au Pakistan, au Honduras et en Colombie.
- L'ACPPU a accordé son soutien à la **Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et d'employés d'université** pour l'organisation d'un forum national sur l'éducation supérieure qui a réuni dirigeants syndicaux, étudiants, administrateurs et fonctionnaires pour discuter de solutions possibles aux défis auxquels le secteur fait face en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.
- L'ACPPU a apporté une aide financière à l'**Association des professeurs d'université du Ghana** pour lui permettre de donner un atelier national sur la situation économique des professeurs.
- L'ACPPU a aidé le **Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal** à publier une analyse financière des universités.
- La **Commission de l'éducation supérieure du Pakistan** a sollicité l'aide de l'ACPPU pour mettre sur pied un programme de développement professionnel à l'intention des professeurs.

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES
PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ EST
LA PORTE-PAROLE NATIONALE DU PERSONNEL ACADÉMIQUE,
AU SERVICE DES INTÉRÊTS DE 72 000 PROFESSEURS,
BIBLIOTHÉCAIRES, CHERCHEURS, MEMBRES DU PERSONNEL
GÉNÉRAL ET AUTRES PROFESSIONNELS
EN POSTE DANS QUELQUE 125 UNIVERSITÉS
ET COLLÈGES AU CANADA.**



**2705, PROMENADE QUEENSVIEW / OTTAWA / ONTARIO
WWW.ACPPU.CA**